



De la note, de la notice, de ceux qui les rédigent et de Roland Beyen

PAR JEAN-BAPTISTE BARONIAN

Ce qui m'impressionne le plus dans le gigantesque corpus que constitue la *Correspondance* de Michel de Ghelderode colligée et établie par Roland Beyen, ce sont les notes et les notices.

Comment appelle-t-on ceux au juste ceux qui les rédigent et qui aiment beaucoup y recourir ?

Dans les recherches que j'ai effectuées, je suis tombé en premier lieu sur le mot de scoliaste, que l'on peut également écrire scholiaste, lequel mot est dérivé de scolies. Les scolies sont des petites notes ou des explications qu'on mettait autrefois sur la marge d'un manuscrit et qui s'appliquaient à des détails portant sur le sens et l'étymologie des mots, leur véritable prononciation, l'explication de certains faits biographiques, historiques ou géographiques.

Les premiers scoliastes se sont trouvés, dit-on, à Alexandrie, le « dépôt » des sciences et des arts dans l'Antiquité, et se sont d'abord, et surtout, intéressés à *L'Iliade* et à *L'Odyssée*, et ensuite à d'autres grandes œuvres grecques. On cite ainsi les jolis noms de Ptolémée Évergète et de Didyme d'Alexandrie, qui a appartenu à l'école d'Aristarque, et plus tard le nom d'Eustache dont les travaux, au XII^e siècle, ont porté autant sur les œuvres de Homère que sur les livres saints.

L'érudit français Édouard Déadé (1811-1872), un des innombrables collaborateurs du *Nouveau Dictionnaire de la conversation* (1848), qui signait aussi Saint-Yves, en a parlé en ces termes : « Le règne des scoliastes, qui n'a pas été

indifférent pour l'histoire de la grammaire, de la prononciation, de la prosodie ancienne, et qui nous a valu la conservation de passages précieux d'une foule d'écrits perdus, atteste à quelles minuties s'attachaient alors les savants les plus notables¹. »

Les scolastes devenant, au fil des âges, de plus en plus savants, à l'instar d'Eustache, on en est progressivement arrivé à utiliser et à réserver le mot de scolies pour des notes savantes.

Première hypothèse : Roland Beyen est un scolaste, digne héritier de Ptolémée Évergète, de Didyme d'Alexandrie et d'Eustache — le Ptolémée Évergète, le Didyme d'Alexandrie et l'Eustache des temps modernes, Michel de Ghelderode chez lui ayant remplacé Homère, Euripide, Aristophane, Pindare et consorts.

La deuxième appellation que j'ai rencontrée est celle d'annotateur. Dans les éclaircissements que j'ai lus çà et là à ce sujet, j'ai cru comprendre que l'annotateur, en général, n'est pas toujours bien vu dans le monde de la recherche. On lui reproche des notes par trop étendues, la manie ou le besoin de faire *notes sur notes*, sans pour autant qu'elles soient toujours instructives. Parfois même, leurs notes sont plus longues que le texte auquel elles se réfèrent.

En l'occurrence, on évoque le célèbre *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle (1647-1706) dont la première édition date de 1695 et dont on a dit qu'il est un des monuments du siècle de Louis XIV et, à juste titre, qu'il a constitué l'arsenal des Lumières. Mais, en même temps, les spécialistes s'accordent à reconnaître que les notes qui y figurent (elles occupent parfois les neuf dixièmes d'une page) sont si curieuses, si pleines d'esprit et d'érudition, si indépendantes et si libres qu'on serait bien fâché et bien déçu que Pierre Bayle en eût usé plus sobrement.

Éloge qu'on adresse aussi aux notes de l'abbé Jean le Laboureur (1623-1675) sur les *Mémoires* de Michel de Castelnau (1520-1592), notes des plus nombreuses et des plus développées, mais sans lesquelles des pans entiers de l'histoire de France et des guerres de religion au XVI^e siècle seraient, selon toute probabilité, restés dans l'ombre.

¹ Édouard Déaddé, « Scolaste », *Nouveau dictionnaire de la conversation*, tome vingt-quatrième, Bruxelles, Librairie historique-artistique, 1844, p. 215.

Deuxième hypothèse : Roland Beyen est un annotateur, digne héritier cette fois du grand Pierre Bayle et Jean le Laboureur.

La troisième appellation est plus triviale et plus courante : commentateur. C'est, bien entendu, la personne qui commente, qui fait des commentaires sur un texte dont elle a en principe elle-même établi l'édition, qui peut de surcroît les multiplier, voire en abuser et, par-là, à cause de la surabondance de ses remarques, en arriver à fatiguer le lecteur. Dans la majorité des cas, le commentateur se refuse à placer les notes au bas de la page, préférant les renvoyer, si elles sont riches, à la fin du volume. Mais qu'elles soient en bas de la page ou à la fin du volume, elles sont imprimées, comme chacun le sait, dans un caractère inférieur à celui du texte principal, ou encore dans une police distincte.

On cite d'habitude Voltaire et ses notes à propos des *Commentaires sur le théâtre de Pierre Corneille* (1764). D'aucuns, des experts, et pas forcément des voltairiens et des voltairologues, prétendent d'ailleurs qu'on doit les prendre comme modèles d'un bon système de notes, quoiqu'elles soient très critiques et tendancieuses.

Troisième hypothèse donc : Roland Beyen est un commentateur, émule de Voltaire dont il partagerait les opinions et la manière rigoureuse de travailler, un dramaturge chassant l'autre, Michel de Ghelderode ayant pris ici la place de Pierre Corneille.

Par contraste, la quatrième appellation n'est guère utilisée. Elle ne sonne pas non plus agréablement à l'oreille : apostillateur. Au cours d'une conversation ou dans un discours, il convient de bien l'épeler afin d'éviter qu'elle soit mal entendue et par conséquent mal comprise. L'apostillateur, c'est celui qui apostille, c'est-à-dire celui qui ajoute quelque chose à un écrit, le sien propre ou l'écrit d'un autre, soit en marge, soit au bas de la page. Au sens péjoratif, c'est également celui qui renchérit sur un texte qui n'a pas toujours besoin d'être explicité. Dans ce cas, on dit aussi apostilleur.

Quatrième hypothèse : Roland Beyen est un apostillateur.

Dans mes pérégrinations livresques, abondantes, je l'avoue, mais somme toute peu fructueuses, comme si ces questions dont je parle aujourd'hui devant vous n'offraient pas le moindre intérêt, je suis aussi tombé, mais je ne sais plus où au juste, sur notulateur qui désigne un auteur de notules (des petites notes).

Chez Lachâtre, Bescherelle, Larousse ou Littré, j'ai relevé noteur (noteuse au féminin), un mot attesté par le *Dictionnaire de l'Académie française* depuis 1762 (dont la première édition remonte à 1694), un mot que je me garde cependant de retenir puisqu'il est hors sujet. Il désigne celui qui copie des notes de musique. Il est obsolète au profit de copiste, mais ce terme-ci n'est pas limité au seul domaine de la musique.

Par extension, on pourrait également dire que le noteur est aussi la personne qui prend des notes. Mais prendre des notes, ce n'est pas forcément faire des notes et des notices.

Je n'ai vu nulle part, en revanche, noticiateur, ni noticeur. J'en revendiquerais volontiers la paternité s'ils n'étaient pas tous les deux aussi barbares qu'aspostillateur.

Comme vous le constatez, j'ai l'embarras du choix, l'embarras du vocabulaire.

En examinant de près les neuf volumes de la monumentale *Correspondance* de Michel de Ghelderode annotée par Roland Beyen — 6201 pages ! —, j'ai *noté* — noteur occasionnel et aventureux — ces quelques chiffres :

- au tome 1 (1919-1927), il y a 262 notes et 144 pages de notices ;
- au tome 2 (1928-1931), 397 notes et 96 pages de notices ;
- au tome 3 (1932-1935), 300 notes et 32 pages de notices (petit chiffre qui s'explique par le fait que les correspondants sont souvent les mêmes que ceux des deux premiers tomes) ;
- au tome 4 (1936-1941), 350 notes et 54 pages de notices ;
- au tome 5 (1942-1945), 267 notes et 62 pages de notices ;
- au tome 6 (1946-1949), 290 notes et 36 pages de notices ;
- au tome 7 (1950-1953), 316 notes et 110 pages de notices (retour à un gros chiffre qui s'explique par le fait que nous sommes alors dans les années durant lesquelles sévit une ghelderodite aiguë) ;
- au tome 8 (1954-1957), 336 notes et 89 pages de notices ;
- au tome 9 (1958-1960), 281 notes et 51 pages de notices.

Soit au total 2.799 notes et 674 pages de notices.

Dans ces calculs nekrozotaresques, videbollesques et fantasmagorants, je ne compte pas les notes bio-chronologiques, les notes de lecture, les notices

complémentaires et les notices particulières ad libitum [*sic*] que Roland Beyen a regroupées en annexes à la fin des volumes, mais qui font partie intégrante de son corpus. Et je ne compte pas davantage les introductions.

Ultime hypothèse : Roland Beyen est atteint d'une ghelderodite aiguë doublée d'une notite aiguë, qu'il ne faut pas confondre, bien sûr, avec une otite aiguë. Encore que je me sois quelquefois demandé si Roland Beyen ne souffre pas de troubles auditifs d'une espèce assez bizarre, puisque depuis 1962, depuis le 2 avril 1962 pour être précis, depuis donc un demi-siècle, il a particulièrement été sensible à la voix, au demeurant très belle, très claire et très châtiée, de Michel de Ghelderode.

Ah, la note !

Ah, le bonheur, le plaisir, la *volupté* de la note !

Ah, l'art de la note, de la notice et de la notule !

Ah, le vide abyssal, le gouffre béant d'inculture et d'inconnaissance, si la note, la notice et la notule n'existaient pas, si les Anciens, dans leur infinie sagesse, ne les avaient pas inventées !

Ah, la notite si singulière de Roland Beyen qui est merveilleusement contagieuse !

Grâce à elle, j'ai tant appris et tant découvert que je lui dois une reconnaissance incommensurable.

J'ai su ce que l'auteur de *La Balade du Grand Macabre* faisait presque chaque jour dans sa vie, et pourquoi il écrivait une lettre à celui-ci et à celui-là, et pourquoi il leur demandait ceci et cela, et pourquoi il leur racontait ceci ou cela, et qui était un tel et un tel, Murillo Mendes, Marcel Lupovici, Jan Boon, Jacqueline Trutat, Michel Bailly, Albert Lepage, George Hauger, Gabriel Figeys, Gilles Chancrin, Hervé Ameels, Prosper Thuysbaert, Louis De Winter, Louise Varèse, Michel Deltheil, Frank Sampson, Albert Luyten, Guy Verdot, Herman Van Overbeke et des dizaines d'autres...

Et j'ai su ce qui liait exactement Michel de Ghelderode à Marie Gevers, Albert Willemetz, Paul Delvaux, André Blavier, André Pieyre de Mandiargues, Paul Damblon, André Reybaz, Jean Dutourd, Jean-Jacques Gaillard, Franz Hellens, Manuel Rosenthal, Émile Langui, Rachel Baes, Marcel Wyseur, Gaston Gallimard, Félicien Marceau, Robert Guiette, René Barjavel, Jean-Louis Barrault,

Aldo Ciccolini, Jean Cocteau, Sacha Pitoëff, Benoît Braun, Jean Ray, mon cher Jean Ray, le frère de cœur et de tripes de Michel de Ghelderode, son alter ego dans l'imaginaire et le surnaturel, Jean Ray le Gantois magnifique, Jean Ray le démiurge, et des dizaines d'autres...

Au fond, Roland Beyen est tout à fois : scoliaste, annotateur, commentateur, apostillateur, notulateur.

Et pédagogue.

Et érudit.

Et fin lettré.

J'aime les fins lettrés fous de notes, de notices et de notules, je les aime énormément. Et je les aime d'autant plus, vous n'allez pas me croire, qu'ils me *divertissent* — je veux dire : qu'ils me sortent des sentiers battus.

Un jour peut-être, on dira les notes de Beyen, comme on dit le mot de Cambronne, la madeleine de Proust, le violon d'Ingres, les carabiniers d'Offenbach, les masques d'Ensor, les chats de Collette, les fraises de Wépion, les bêtises de Cambrai...

Un jour peut-être, on ne dira plus les notes. De la même façon qu'on dit les poubelles, les bottins, les kirs, les derricks, les diesels ou les fosbury, on dira tout simplement les beyens.

Copyright © 2012 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Pour citer ce discours :

Jean-Baptiste Baronian, *De la note, de la notice, de ceux qui les rédigent et de Roland Beyen*. Séance publique du 24 novembre 2012 : Signé Michel de Ghelderode [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2012. Disponible sur : <www.arlffb.be>